

ATHLETISME CROSS

Challenge inter-Etablissement

OBJECTIF GENERAL : A L'assaut des points culminants.

A l'assaut des points culminants de l'académie de Grenoble ! Peu importe le challenge réalisé, chacun contribue à atteindre des sommets... Ensemble on est plus fort !

OBJECTIF : Challenge distances : réaliser le plus de km possible

Composition d'équipe : par AS

Catégorie : Collège –Lycée



Défi 15

DEROULEMENT DU CHALLENGE : Cumul de distances courues dans chaque établissement

Déroulement :

Chaque AS parcourt un maximum de distance en une ou plusieurs fois. Cumuler les km parcourus sur la totalité des séquences et des participants.

Dispositif :

Sur piste ou parcours demi-fond ou parcours cross habituel

Besoin de fiche recueil

JEUNE

ORGANISATEUR

Enregistre les résultats

JEUNE ARBITRE

Compter et noter les tours

JEUNE REPORTER

Réaliser une photo (groupe, action) rendant compte de la mise en place.

Réaliser 3 lignes de commentaires et annoncer les résultats du groupe.

Lien de retour : <https://forms.gle/QjMZkzYs9ktbdPyd6>

CHIFFRE CLE DU

DEFI UNSS :

Nombre de Filles et Nombre de Garçons

Nombre de km réalisés par l'AS divisé par le nombre de participants

**ENSEMBLE
GRAVISSONS DES
MONTAGNES**

Ensemble gravissons, une ou plusieurs fois, les sommets les plus hauts de nos 5 départements soit 16958 mètres :

Ardèche: le Mont Mézenc (1753m), Drôme: le Rocher Rond (2453 m), Isère : le Pic Lory (4088m), Savoie : la Grande Casse (3855m), Haute Savoie : le Mont Blanc (4809m).

Ce challenge/défi rapporte 10 m / km parcouru

Le chiffre à remonter pour ce défi = **le nombre de km de l'ensemble des participants x 10 m**

**MOBILISATION
POUR PARIS 2024**

Associons-nous à la mobilisation pour les valeurs Olympiques que nous partageons et pour plus de pratiques sportives pour nos jeunes.

Un lien vers des ressources pédagogiques proposées par " Génération Paris 2024":

<https://generation.paris2024.org>

Veillez au respect des recommandations liées aux protocoles sanitaires : distanciation, masque, lavage des mains et circulation des élèves, entre autres (cf. fiche repère du ministère: education.gouv.fr/media/71367/download).